

Monsieur le Président, distingués collègues,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de représenter pour la première fois le Canada à la Conférence postministérielle annuelle de l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est]. Cette conférence occupe désormais une place importante au calendrier des activités des ministres canadiens des Affaires étrangères qui se sont succédé depuis que notre pays est devenu un Partenaire du dialogue en 1977. Je me réjouis d'avoir l'occasion de profiter de l'expérience commune de cette assemblée et de faire connaître la position du Canada sur les questions importantes qui vont être débattues ici.

En inaugurant hier le Forum régional de l'ANASE [FRA], nous avons établi une autre tribune importante qui permettra de mener des consultations dans le cadre du processus établi par l'ANASE.

En créant le FRA, nous avons mis sur pied quelque chose de nouveau, quelque chose qui tout à la fois reflète les profondes transformations qu'a subies la situation internationale et montre la voie de l'avenir. Inspirés par les traditions de discussion et de consensus de l'ANASE, nous avons commencé à élaborer un cadre au sein duquel pourra être mené un dialogue qui favorisera la sécurité par la coopération et contribuera à assurer la stabilité et la prospérité de la région.

Le gouvernement canadien est résolu à promouvoir toute la gamme des intérêts et des valeurs du Canada dans la conduite de nos affaires internationales, que ce soit à l'égard des droits de la personne, de l'environnement, de l'économie, du commerce ou de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à élargir le champ de nos relations avec la région de l'Asie-Pacifique. Cette nouvelle orientation se reflète dans l'examen de la politique étrangère auquel procède actuellement le Parlement du Canada.

Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales évoluent rapidement. Nous continuerons de remplacer les structures de sécurité conçues pour faire face aux menaces de la guerre froide par de nouveaux systèmes permettant de maîtriser l'instabilité. La création du Forum régional de l'ANASE est une étape importante de ce processus.

Nous devons prévenir les nouveaux conflits éventuels en renforçant les programmes destinés à éliminer les armes nucléaires et à réduire les transferts d'armes conventionnelles. Nous devrions assurer l'universalité du Traité sur la non-prolifération [TNP], qui doit être renouvelé en avril prochain. En particulier, les pays de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient devraient ratifier le TNP pour assurer leur propre sécurité. La Corée du Nord constitue un cas spécial. Elle doit respecter les obligations auxquelles elle a librement souscrit dans le cadre du TNP et en matière de garanties de sécurité.